

**SÉANCE ORDINAIRE TENUE À RIVIÈRE-SAINT-JEAN
LE 4 JUILLET 2023 À 19 H 00.**

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie siège en séance ordinaire ce 4 JUILLET 2023 en présentiel à Rivière-Saint-Jean.

Sont présents à cette séance :

La Mairesse	Josée Brunet
Les conseillers/ Conseillères	Alex Beaudin, poste 1
	Lola Lebrasseur, poste 2
	Normand Dufour, poste 3
	Liane Beaudin, poste 4

Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Josée Brunet, mairesse.

Assistent également à la séance,
Mylène Poirier, Directrice générale adjointe greffière trésorière adjointe.
Absente, Lola Lebrasseur conseillère poste 2

OUVERTURE DE LA SESSION

Ayant le quorum, son honneur Josée Brunet
déclare la séance ouverte à 19h10

86-23 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

87-23 ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal a été transmis au préalable, les membres du conseil municipal procèdent immédiatement à son adoption.

IL EST PROPOSÉ PAR Alex Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte tel que rédigé le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023.

CORRESPONDANCE

Transmission par **courriel** aux membres du conseil.

88-23 COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise les déboursés relatifs aux dépenses d'administration de la municipalité selon la liste des paiements suggérés du logiciel comptable du 1er JUIN AU 30 JUIN 2023 totalisant la somme de 61 440.36\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Karine Chouinard, DG de la Municipalité Rivière-Saint-Jean, certifie par la présente que la Municipalité a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution # 88-23

RÉSOLUTION 89-23

EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL – TERRAIN DE CAMPING

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une offre d'emploi en mai dernier pour l'embauche de deux personnes pour l'accueil du terrain de camping qui ouvrira sous peu ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux candidats pour ce poste ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Lola Lebrasseur, conseillère et Mme Karine Chouinard, directrice générale ont procédé aux entrevues le 26 juin dernier ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Karine Chouinard, directrice générale à donner les recommandations d'embauche aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE Mme Josée Brunet, mairesse a été exclus de toute discussion reliée aux embauches;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin

IL EST APPUYÉ PAR Alex Beaudin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil accepte l'embauche de Jeremy Beaudin et Derek Beaudin comme préposé à l'accueil du terrain de camping pour la période estivale 2023;

QUE Normand Dufour, pro-maire demande le proposeur et l'appuyeur.

RÉSOLUTION 90-23

DEMANDE À LA MRC DE MINGANIE – PÉRIMÈTRE URBAIN

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Minganie a transmis à la Municipalité le Second Projet de schéma d'aménagement et de développement pour fins de commentaires, et ce, avant le 4 août 2023 ;

CONSIDÉRANT les discussions sur le périmètre urbain ;

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité au niveau de son développement ;

CONSIDÉRANT les définitions d'affectation « urbaine » et « rurale » dans le Second projet;

CONSIDÉRANT QUE l'affectation rurale limite le développement municipal ou d'entreprises;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est aux prises avec des problématiques d'érosion sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire agrandir son périmètre urbain ou encore permettre plus d'usage à l'intérieur de l'affectation rurale;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin

IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE demander à la MRC de Minganie de travailler avec la municipalité sur les options possibles au niveau de son périmètre urbain, et ce afin d'y intégrer les projets de développement de la Municipalité ou autres;

DE demander à la MRC de Minganie d'intégrer au schéma d'aménagement révisé la solution qui sera envisagée afin de permettre les projets de développement de la Municipalité.

91-23 FERMETURE DE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Alex Beaudin
ET RÉSOLU QUE la séance est levée à 19h45

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présidente Josée Brunet déclare la séance levée à

Karine Chouinard
Directrice Générale
Greffière-trésorière

Josée Brunet
Mairesse

Mylène Poirier
Directrice générale adjointe
Greffière-trésorière adjointe